

Session initialement programmée en présentiel exceptionnellement effectuée à distance
en raison du confinement général institué le 17 mars 2020 et toujours en cours aux dates de suivi effectif

TYPE DE STAGE : Réglementation et gestion du commerce

PUBLIC : Futurs Gérants ou Suppléants d'un débit de tabac

PRÉ-REQUIS : Nouveaux buralistes gérants et suppléants éligibles aux conditions stipulées
par le contrat de gérance avec les douanes (Décret 2010-720 du Code Générale des Douanes)

OBJECTIFS : Connaître la réglementation liée à la gestion d'un débit de tabac
Acquérir les notions de gestion de base d'un commerce de tabac

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Apports théoriques, questions/réponses
menées par des intervenants métiers (buralistes, juristes, fiscalistes)

MOYENS PÉDAGOGIQUES : Livret stagiaire, module e-learning, diaporama

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Évaluation des acquis quizz, mises en situation, exercices, questions/réponses

TITRE : Certificat de stage remis à l'apprenant : document réclamé par les services des douanes compétents en région.

CONTEXTE DU PROJET DE FORMATION : Création d'entreprise, reprise d'un fonds de commerce de proximité

DURÉE : 16 heures en visioconférence (validé par la Direction Générale des Douanes)

CONTENU :

- A. La réglementation relative à l'exercice du monopole de vente au détail des tabacs manufacturés
- B. La réglementation relative à la santé publique en matière de tabac, son contexte et les risques sanitaires du tabagisme
- C. Les modalités d'approvisionnement du débit de tabac
- D. Des modalités de rémunération du buraliste et le suivi des commandes
- E. La gestion du fonds de commerce associé au débit de tabac

MODALITÉS D'ACCÈS :

- Délais d'accès : après constitution d'un dossier d'inscription complet (Contrat de Gérance Buralistes initié) Convention signée, paiement effectué) l'inscription est validée automatiquement par courrier électronique
- Accessibilité pour Tous : C&R Formation renseigne et oriente les Personnes en Situation de Handicap dont les Personnes à Mobilité Réduite conformément au rapport Registre d'Accessibilité déposé en Préfecture : référente Handicap Mme Chloé HATTAB
- Accès en visio conférence gratuit par envoi d'un lien la veille de la session
- Accès en présentiel :
 - locaux de Paris : Métro Bastille Lignes 1, 5 et 8
 - sessions en région : adresse et plan d'accès envoyés à la convocation